



SEPT QUESTIONS À PROPOS DU LAC DE L'AIRETTE

Comme saisis par l'urgence, les bulldozers s'annoncent pour fin août, selon l'appel d'offres du 17 mars publié dans Midi Libre. L'association Attac demande aux autorités un moratoire repoussant la destruction du barrage à la fin de l'été 2014 — ouvrage remarquable de l'école Le Corbusier, et d'une utilité maximale pour la ressource en eau.

Du danger que représente ce barrage

C'est un barrage voûte en béton non armé, construit en 1959 selon un principe identique à celui de Malpasset, dans le Var, dont la rupture a provoqué la même année une catastrophe causant 400 morts. L'effondrement de Malpasset a justifié une étude très approfondie de l'ancrage dans la roche du barrage de l'Airette, lequel est du coup particulièrement soigné, à l'unanimité des experts.

Les proportions de l'un à l'autre sont sans commune mesure : le Malpasset se comptait en dizaines de millions de mètres cubes, et sa rupture a provoqué une vague de vingt mètres de haut, tandis que l'Airette retient 250 mille mètres cubes, et sa rupture provoquerait une vague de... vingt centimètres.

Faute d'entretien, la vanne s'est révélée impossible à fermer, et l'eau n'appuyant plus sur le barrage voûte celui-ci se fragilise. Une manipulation hasardeuse en 2009 empêche la fonction d'écrêteur de crue, mais cette panne est mineure et facile à réparer, ainsi que le signale le maire de Saint-Martin de l'Arçon en février 2010.

L'argument de l'ancrage dangereux du barrage de l'Airette est donc parfaitement spécieux.

De l'obsolescence du réservoir d'eau potable

À une époque comme aujourd'hui où l'eau devient une ressource de plus en plus rare et précieuse, l'avenir du lac de l'Airette est à préserver absolument.

Quand le Jaur se comportera comme un oued — ce qui serait déjà le cas sans les lâchers du Laouzas — les générations futures seront ravies de disposer de cette ressource.

Le barrage voûte ne se colmate pas aussi vite que le barrage collinaire classique, et on le préfère actuellement parce que plus faciles à purger.

L'eau du captage de Boissezon près de Vieussan, effroyablement calcaire, est impropre à l'agriculture comme à la boisson et à l'utilisation domestique — sans parler de son prix, qui a bondi de 25 %. La bonne eau de montagne du Chavardès est assez pure pour nécessiter une resalinisation selon les critères de la DDASS. La petite usine de Bardou est une usine de correction, non d'assainissement.

Un lac écologiquement salubre

Dans le contexte actuel de dérèglement climatique où les épisodes cévenols se multiplient et gagnent en violence, la fonction d'écrêteur de crue, avec une turbine au fil du courant, rend l'Airette particulièrement précieuse. La proximité de l'usine de Montahut évite les pertes par effet joule et diminue ainsi les frais de raccordement au réseau. Ce barrage est idéal pour la transition vers l'énergie renouvelable.

De la préférence de l'eau potable de surface à celle d'un forage

Sachant que Montpellier est alimenté par l'eau du Lez, Paris par celle de la Seine et les grandes villes en général par celle de la rivière que le bon dieu, dans sa grande sagesse, a bien voulu faire passer au milieu d'elles, il n'y a aucune directive européenne à respecter en matière d'eau de surface — contrairement à ce que racontent les services techniques du Conseil général.

En outre, la qualité spécifique de la bonne eau de montagne du Chavardès est largement supérieure à celle des cours d'eau de plaine.

Prémian et Maurouls disposent aussi de petits lacs pour leur alimentation, mais la dimension de celui de l'Airette évite les inconvénients de la turbidité en période de crue. L'eau du captage de Boissezon est catastrophique pour une utilisation en viticulture — trop calcaire et hors de prix.

Des chiffres en défense de l'Airette

- 250 mille mètres cubes de consommation à Mons la Trivalle et Saint-Julien.
- 800 mille euros de coût de réparation de la vanne, à mettre en balance avec le million 200 mille à dépenser pour la destruction du barrage. De plus, des entreprises locales peuvent parfaitement réparer cette vanne.
- 8 exploitations agricoles pourront bénéficier d'une telle capacité d'irrigation, relayée par quatre lacs collinaires (vergers, maraîchage, plantes médicinales, jardins potagers, petits élevages). Le syndicat de distribution fonctionnerait comme le Bas-Rhône, avec capteurs indépendants de celui de la consommation domestique.
- 25 % d'économie sur le prix du mètre cube, à Mons et Saint-Julien : pas de frais de prévention de carbonatation, pas d'enrichissement des actionnaires du privé (Veolia, Suez-Lyonnaise, la Saur...)

Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage

Depuis quarante ans proconsul du canton d'Olargues, Jean Arcas n'a jamais organisé de façon cohérente le syndicat intercommunal des eaux. Il le confie donc au privé. Mais le privé veut un marché captif, et non pas la concurrence du patrimoine citoyen de ce — pas si vieux — barrage de l'Airette aussi judicieusement pensé par un édile à l'ancienne, Michel Roger, maire de Mons en 1959.

**RÉUNION D'INFORMATION EN DÉFENSE DU BARRAGE
ET DU LAC DE L'AIRETTE**